



Liban : Mission de solidarité

de la FIDH

du REMDH

de la Plateforme non gouvernementale Euromed

11 – 15 août 2006

Introduction

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (REMDH) et la Plateforme non gouvernementale Euromed ont décidé en commun de dépêcher une mission au Liban. Cette mission n'a pu se rendre au Liban que le 11 août et y a séjourné jusqu'au 15 août 2006.

Cette mission s'était fixée deux objectifs ¹:

- Exprimer sa solidarité au peuple libanais à travers les organisations membres des ONG constituant la mission.
- Enquêter afin d'examiner les possibilités de documenter les déclarations des victimes de violations graves du droit international humanitaire et des droits de l'Homme.

Composition de la mission

- **Souhayr BELHASSEN**, Vice présidente de la FIDH
- **José Martin**, Président de la Plateforme non gouvernementale Euromed
- **Michel TUBIANA**, membre du comité exécutif du REMDH

¹ Une mission aux objectifs similaires, mandatée par la FIDH et le REMDH, était en cours de réalisation en Israël et dans les Territoires palestiniens à la date de publication du présent rapport.

Sommaire

Conclusions et recommandations

Chapitre I - L'expression de la solidarité des organisations

- 1- Participation à un convoi de solidarité de la société civile
- 2- Rencontre avec les membres de la Plateforme non gouvernementale Euromed au Liban
- 3- Rencontre avec les ONG de défense des droits de l'Homme

Chapitre II - Enquête auprès des victimes de violations graves du droit international humanitaire et des droits de l'Homme

- 1- Le quartier de Hayet Hraïk
- 2- Les hôpitaux :
 - Rafik Hariri
 - Hôpital Mont Liban
- 3- Les centres de déplacés
 - Le « Foyer de la Providence » à Saïda
 - Le centre « Muwatinun » à Beyrouth
 - L'école secondaire de Ras Beyrouth

Chapitre III- Rencontres avec les institutions internationales

- 1- Union européenne
- 2- UNHCR
- 3- OCHA

Chapitre IV - Rencontres avec des dirigeants politiques

- 1- Le ministre du Travail
- 2- La présidente de la Fondation Hariri
- 3- L'Archevêque de Saïda
- 4- Le président de la Commission des droits de l'Homme du Parlement libanais
- 5- Le député chargé de recenser les crimes de guerre et d'entamer des poursuites
- 6- Le Maire de la ville de Saïda

Conclusions et Recommandations

Conclusions

Il ressort des constatations effectuées par les chargés de mission et des témoignages recueillis que :

- L'armée israélienne a infligé des destructions aux édifices et infrastructures civiles considérables.
- Des convois civils ont été bombardés par l'armée israélienne, y compris des véhicules de secours.
- La circulation des convois de secours a été entravée par l'armée israélienne et les corridors humanitaires ont été extrêmement réduits du fait de l'armée israélienne, interdisant par là l'arrivée de l'assistance nécessaire.
- Les membres de la mission ont eu connaissance de plusieurs plaintes quant à l'usage de bombes au phosphore, de bombes à fragmentation et de bombes à sous-munitions. Ils n'ont pu vérifier eux-mêmes la réalité de ces allégations. Ils relèvent que les autorités américaines ont ouvert une enquête de ce chef.

Les membres de la mission considèrent que l'ampleur des destructions constatées dément l'affirmation des autorités israéliennes selon laquelle il existait toujours un lien avec des nécessités militaires. A tenir pour exacte cette affirmation, cela reviendrait à considérer, compte tenu encore une fois de l'étendue des destructions, que tout objectif civil a un lien, fut-il ténu, avec un objectif militaire.

L'action de l'armée israélienne traduit, en fait, une confusion volontaire entre objectifs civils et militaires qui explique les destructions infligées.

Dans ces conditions, les avertissements délivrés à la population civile (par voie de tracts) s'apparentent plus à une mesure d'intimidation qu'à une mesure de sauvegarde. D'ailleurs le gouvernement israélien justifie ses actes en indiquant qu'il convenait d'isoler le Hezbollah et de lui interdire tout ravitaillement.

Le fait que les forces du Hezbollah aient pu s'abriter à proximité d'habitations civiles libanaises, pour tirer des roquettes à destination du territoire israélien ne peut pas plus justifier les actions de l'armée israélienne. Outre que l'armée israélienne porte cette accusation sans preuves évidentes, la mobilité de son adversaire exclut l'utilité d'un bombardement sur le lieu d'où seraient partis des tirs et rien ne peut justifier la destruction des ponts, centrales électriques, etc.

En fait, l'action de l'armée israélienne à l'égard des populations civiles s'analyse en une volonté de punition collective.

Les chargés de mission considèrent qu'il existe suffisamment d'éléments pour conclure, d'ores et déjà, à la violation des articles 17, 20, 21, 23 et 33 de la 4^{ème} convention de Genève par les autorités israéliennes.

Avec les organisations dont ils ont reçu mandat, ils tiennent à rappeler, à cet égard, que toute attaque délibérée, d'où qu'elle vienne et quel qu'en soit les auteurs, contre les populations civiles constitue un crime de guerre.

La crise humanitaire ouverte par la guerre n'est pas terminée avec le cessez-le-feu. Des centaines de milliers de personnes n'ont plus d'habitations, les infrastructures nécessaires à la vie quotidienne (eau, électricité, etc) doivent être reconstruites et les besoins sanitaires demeurent plus qu'importants. La vie économique du Liban est lourdement atteinte par les effets de la guerre.

La société civile libanaise a su manifester une grande efficacité dans l'aide, sans discrimination, qui a été apportée aux réfugiés. Ses capacités ne suffiront pas à pallier les besoins actuels et futurs.

La crédibilité de l'Etat libanais est engagée dans sa capacité à organiser la reconstruction, sans se dessaisir de ses responsabilités au profit de tel ou tel groupe.

Recommandations

La mission organisée par la FIDH, le REMDH et la Plateforme non gouvernementale Euromed recommande que :

- Le Conseil de Sécurité des Nations unies confie à Mme le Haut Commissaire aux droits de l'Homme - ou à défaut qu'elle en décide de sa propre initiative - une enquête afin d'examiner les crimes de guerre qui ont été commis par toutes les parties au conflit.
- La société civile libanaise reçoive toute aide utile afin de continuer à enquêter sur les crimes de guerre commis.
- Les auteurs des crimes de guerre, quels qu'ils soient, soient poursuivis et sanctionnés et que les victimes soient dédommagées.
- La communauté internationale prenne les mesures nécessaires pour assurer la reconstruction du Liban.
- L'indépendance du Liban et de ses autorités légitimes soit pleinement reconnue et garantie.

Chapitre I : L'expression de la solidarité de la mission

I - 1- Le convoi de la solidarité de la société civile vers le Sud

L'objectif de ce convoi de moins d'une centaine de voitures, chacune comprenant 4 à 6 personnes, qui se sont rassemblées le 12 août 2006 sur la place des Martyrs à Beyrouth, était d'amener jusqu'à Nabatyeh dans le sud du Liban des produits de première nécessité et des médicaments ainsi qu'un soutien aux populations des localités et villes traversées par le convoi.

Manifestation « d'appui et de solidarité à la résistance libanaise », la sécurité du convoi humanitaire auquel ont participé plusieurs ONG nationales et internationales était assurée non officiellement, par des membres de Hezbollah. La seule sécurité du convoi selon les organisateurs, c'était les conventions internationales et la couverture médiatique et la participation d'ONG internationales.

Sur la place des Martyrs, un seul sujet préoccupait journalistes et militants soulevés d'indignation : le bombardement de Marjayoun. : le 11 août, un convoi de 4 000 civils, en grande majorité chrétiens, accompagnés de 350 soldats et gendarmes libanais, fuyaient à bord de 1300 voitures, Marjayoun (attaquée à deux reprises par l'aviation israélienne) pour se rendre à Beyrouth à travers la Bekâa.

Vers 21h30 deux drones israéliens ont tiré 8 roquettes sur le convoi. Bilan : 7 morts dont un secouriste de la Croix rouge libanaise (le 2^{ème}, depuis le début de la guerre sur les 2500 secouristes volontaires de la CRL) Mikhael Jbaïli, marié et père de deux enfants et 36 blessés.

Bien que les voitures étaient couvertes de draps et de drapeaux blancs et libanais, le convoi de solidarité du 12 août, déclaraient les organisateurs, était exposé aux dangers. Celui-ci n'ira en fait pas très loin, il s'arrêtera à Damour à une quinzaine de kilomètres de Beyrouth sur instructions du ministre de l'intérieur libanais, en raison des raids israéliens qui ont frappé la veille le convoi de Marjayoun.

Nous quittons alors le convoi pour nous rendre à Saïda. I - 2 Rencontre avec les membres de la Plateforme non gouvernementale Euromed

Le président de la Plateforme non gouvernementale Euromed, José Martin, Michel Tubiana, secrétaire général et Souhayr Belhassen, membre du Conseil d'administration, ont tenu une réunion à Beyrouth au siège de l'ANDD (Arab NGO Network for Development) dirigé par Ziad Abdessamad avec les membres de la Plateforme non gouvernementale des ONG libanaises, présidée par Georges Abi Salah, président par ailleurs de l'Association culturelle Antalias.

Étaient présentes les associations suivantes :

Nehme Joma'a	Association libanaise des droits de l'Homme
Rabei'Fakhri et Sabah	Réseau des ONG libanaises
Ziad Abdessamad	Arab NGO Network for Development
Wafa'a Abed	Union progressiste des femmes du Liban
Qassem Aina	Forum pour la Coordination des ONG travaillant sur la communauté palestinienne au Liban
Mouna Morad	Association pour la responsabilité civique
Fahmiyah Charafeddine	Lebanese Women Network

Habib Maalouf	Lebanese League for Development
Nizar Ameen	Mouvement social libanais
Widad Chakhtoura	Rassemblement démocratique des femmes libanaises
Kamel Mohanna	Amel Association
Sally Nasr eddine	Lebyouth Association de la femme libanaise
Nicola Assaf	Lebyouth Association de la femme libanaise
Linda Matar	Ligue des droits de la femme libanaise
Walid Fakhreddine	Lebanese Association for Democratic Elections

Les représentants des ONG s'étaient réunis, dit George Abi Salah «pour rappeler aux gouvernements le droit des citoyens et le premier de ces droits, c'est le droit à la vie ». Pour tous les présents, l'universalité et la défense des droits de l'Homme est fondamentale face à « l'agression totale et délibérée du Liban ».

Pour les participants les chaînes de solidarité qui se sont mises spontanément en place au cours de ce conflit ont permis aux diverses communautés de se « découvrir ». Druzes et chrétiens découvrent ainsi que les chiites utilisent « préservatifs, pilules et demandent des rideaux pour que les couples puissent s'isoler », révèle encore étonnée une dirigeante d'une association de femmes.

Deuxième constat, celui fait par Ghassen Aïna du Forum pour la Coordination des ONG travaillant sur la communauté palestinienne au Liban, qui témoigne de l'aide apportée par les Palestiniens aux Libanais et notamment par l'accueil de déplacés dans leurs camps.

Mouna Mourad de l'Association de la responsabilité civique illustre son propos par des chiffres concernant l'aide apportée aux déplacés à Beït Mery (Beyrouth). Ainsi 1 086 personnes sont prises en charge par son association dont 389 hommes de moins de 60 ans et 402 femmes dans la même tranche d'âge, alors qu'on compte 41 personnes de plus de 60 ans. Le nombre d'enfants de moins de 10 ans est de 254. Les avortements et les accouchements prématurés sont nombreux et les besoins en produits alimentaires, de soins et d'hygiène constituent la priorité.

Les associations présentes sont heureuses de la démarche de solidarité entreprise par nos organisations et font un point sur la situation. Toutes sont en fait investies dans l'aide humanitaire aux réfugiés et quel que soit le jugement qu'elles portent sur les actions initiales du Hezbollah, elles sont révoltées par l'action de l'armée israélienne.

Elles soulignent toutes que l'accueil des réfugiés s'est fait hors de tous critères confessionnels, ce qui constitue un grand progrès et change la donne pour l'avenir. Ces faits et cette analyse seront souvent repris lors d'entretiens ultérieurs avec d'autres interlocuteurs.

Elles souhaitent toutes que des poursuites pour crimes de guerre soient engagées.

I – 3 -Rencontre avec les ONG de défense des droits de l’Homme

Dès notre arrivée à Beyrouth, nous sommes accueillis à notre hôtel par deux dirigeants d’ONG libanaises, Ziad Abdessamad, président d’ANND (Arab NGO Network for Development) et Wadih El Asmar de Solida (Soutien aux libanais détenus arbitrairement) qui feront tout pour aider la mission et faire en sorte que dans un temps relativement court, nous puissions rencontrer le maximum de personnes et nous rendre sur les lieux où nous pouvions recueillir des informations.

Les ONG de droits humains rencontrées ont donné priorité à l’aide humanitaire. Par ailleurs, en raison des difficultés qu’elles ont à se déplacer, les rapports qu’elles ont élaborés sur les événements l’ont été essentiellement à partir des faits rapportés par les journaux.

I – 3 – a - ALDHOM et la Fondation libanaise des droits de l’Homme

Le directeur de la Fondation libanaise des droits de l’Homme et du droit humanitaire, a informé la délégation qu’un rapport « scientifique » est en cours d’élaboration. Celui-ci mettra l’accent essentiellement sur les contraventions des conventions internationales par les belligérants de cette nouvelle guerre du Liban.

A Saïda, au local de l’Association libanaise des droits de l’Homme, son Président, **Nehme Joma’a** nous fournit les dossiers des «47 massacres » qui ont eu lieu dans le pays depuis le 12 juillet. Ce travail a été effectué à partir des faits rapportés dans la presse sur les événements de Saïda, de Tyr mais également à Bent Jbaïel dans l’ouest de la Bekâa, à Nabatyeh ou à Chahim. (Voir tableau en annexe établi par l’ALDHOM)

I – 3 – b - PHRO

La PHRO (Palestinian Human Rights Organisation au Liban) a élaboré un rapport sur la crise au Liban du 12 au 27 juillet 2006 intitulé « Israël en infraction vis-à-vis des conventions internationales ». Le rapport décrit la situation humanitaire au Liban, les crimes perpétrés contre les civils, la destruction des infrastructures et « l’utilisation d’armes prohibées ». Les punitions collectives sont listées comme le sont les conséquences à court et à long termes de « l’agression israélienne contre le Liban ».

Au moment de la finalisation de ce rapport, y lit-on , a eu lieu le «Génocide de Cana ». Il conclut «Stop à la violence. Mettons fin à cette situation catastrophique, sauvons les droits humains».

Rula Badran, la représentante du PHRO rencontrée par la mission, insiste en particulier sur l’arbitraire et les procédés discriminatoires imposés par la Syrie à l’égard des Palestiniens en les empêchant d’entrer en Syrie. Au 20 juillet, 315 réfugiés Palestiniens résidant au Liban n’avaient pu se rendre en Syrie. « Nous demandons au nom des conventions internationales et du droit à la sécurité et à la vie le même traitement que les Libanais ». C’est dans ce but, qu’un communiqué du PHRO lance un appel aux ONG nationales et internationales pour faire pression sur la Syrie.

«Les réfugiés palestiniens qui constituent 10% de la population libanaise et habitent le sud Liban sont victimes des plus grandes violences, bien qu’ayant ouvert leurs camps aux déplacés libanais », confirme Rula Badran.

S’il est vrai que l’armée israélienne a lancé des tracts sur les camps pour prévenir des raids israéliens, la situation de ces derniers est « catastrophique » et « nous avons demandé, dit Rula Badran aux Nations unies, à ses agences chargées des Palestiniens au Proche Orient, à l’OHCHR et à l’UE de dresser un plan d’action d’urgence pour leur apporter la protection nécessaire en accord avec la 4^{ème} Convention de Genève sur la protection des populations civiles en temps de guerre ». « Qu’il s’agisse, ajoute-t-elle, de l’évacuation des civils tout en assurant leur protection, d’aide médicale (vaccins, soins de maladies

chroniques, ambulances) ou de la mise en place de morgues pour les cadavres afin d'éviter les épidémies. »

« Tout en déplorant la mort des 4 agents onusiens, cela dit-elle ne justifie en rien le refus de protection de la FINUL à des citoyens en les laissant livrés à eux-mêmes au risque de se faire tuer. Ce qui ne répond pas à la fonction de protection de cette unité. »

I – 3 – c - Fondation René Moawad

La Fondation René Moawad fait partie des associations et collectifs qui sont venus en complément aux ONG nationales et internationales pour agir dans l'urgence en déployant un maximum de solidarité et d'efficacité dans la recherche de fonds auprès de donateurs mais aussi auprès d'ECHO en attendant l'aide promise par le Commissaire européen, en charge du Développement et de l'Aide humanitaire, Louis Michel qui 15 jours plus tard n'était pas encore arrivée.

Cette fondation s'occupe de 11 écoles à Beyrouth transformées en centre d'accueil pour des déplacés et de 3 autres à Baabda qui réunissent 430 personnes.

Delphine Compain, représentante de la Fondation évoque « la violence et la rapidité » des attaques, le blocus alimentaire contre Nabatyeh ainsi que le ciblage des raids contre les communautés chrétiennes de Rmeïch, Aïnebel, Bent Jbeïl qui ont provoqué le déplacement de 7000 personnes prises en charge par la fondation, dont 80% se sont déplacées à la faveur de la trêve des 29 – 30 juillet.

Il y a eu selon elle, 3 vagues de déplacés dont la fondation s'est occupée :

- La 1^{ère} vague de Tripoli, au cours de la 1^{ère} semaine de la guerre, qui a vu arriver 400 réfugiés.
- La 2^{ème} vague de Zrarta toujours au Nord, le 28 juillet avec 3 000 déplacés.
- La 3^{ème} vague toujours au Nord, composée de 3 000 déplacés.

Dans les hôpitaux, les centres de déplacés, que ce soit les écoles ou les maisons, ou encore auprès des ONG, nous avons constaté que la spontanéité de la solidarité était ce qui dominait le plus dans le mouvement d'assistance et d'accompagnement des personnes déplacées. Mais derrière cette « union nationale », qui traduit pour certains l'incontestable omniprésence du Hezbollah, apparaît chez d'autres la volonté d'agir et de proclamer que le Liban est toujours cette mosaïque où chacun tient à apporter sa part pour ne pas être aspiré par la spirale triomphante du Hezbollah.

On le constatera à travers nos discussions avec les représentants des ONG, avec certaines organisations de femmes et surtout avec les activistes qui s'occupent des centres de déplacés. « Il n'y a pas que le Hezbollah qui résiste, dit une responsable d'une organisation civique. Notre action, ajoute-t-elle, peut, et j'espère qu'elle est ainsi perçue, être une résistance idéologique au Hezbollah. Nous voulons dire aux Libanais et aux autres : il n'y a pas que le Hezbollah qui résiste, il n'y a pas que le Hezbollah qui agit ».

Chapitre II- Enquête auprès des victimes de violations graves du droit international humanitaire et des droits de l'Homme

II- 1 - Le quartier de Hyet Hraïk

Hyet Hraïk dans la banlieue sud de Beyrouth était le quartier général du Hezbollah. Des voitures et des bus calcinés précèdent un champ de ruines enveloppé d'un nuage gris de poussière et une odeur acre qui prend à la gorge.

Les destructions sont massives et systématiques dans ce que le Hezbollah appelle le quadrilatère de sécurité, siège du secrétariat général de Hezbollah et des institutions de santé entre autres.

Des bombardements étaient ciblés (par exemple «le Centre d'études et de documentation stratégique et idéologique du Hezbollah») mais d'autres immeubles ont aussi été touchés pour des raisons inconnues. Tous les immeubles alentour ont aussi été soufflés, les étages effondrés les uns sur les autres s'accumulent en plaques de bétons et une cage d'ascenseur, étrangement, intacte est jetée au milieu d'immeubles restés debout ou à travers portes et fenêtres, devenues simples ouvertures sans vitres ni chambranles. On peut voir des tables encore dressées, une machine à coudre, des vélos sur un balcon, des vêtements encore accrochés sur leurs cintres dans un pressing, des armoires frigorifiques avec les bouteilles de boissons gazeuses encore alignées. Sur le mur de ce qui fut une boucherie, un calendrier portant la date du 12 juillet 2006 et surtout une bijouterie avec encore colliers, bagues encore étalés. «Une Pompéi moderne» dit quelqu'un. 500.000 habitants ont été évacués de Hyet Hraïk mais poursuivis, nous dit-on, par les bombardements dans les banlieues où ils se sont réfugiés.

Nous remarquons le contrôle du quartier par le Hezbollah. Une vigilance de tous les instants. Un de nous prend un livre par terre intitulé «le nouveau testament» en arabe. Un jeune homme s'approche discrètement pour nous prier de le laisser où nous l'avons trouvé. C'est au prix de cette surveillance qu'un jour les commerçants pourront – peut-être, retrouver ce qui reste dans leur tiroir caisse.

Tout d'un coup, on presse les groupes de rejoindre les minibus car il risque d'y avoir des raids israéliens. Deux heures plus tard, nous entendrons, en effet, les explosions, alors que nous étions dans d'autres quartiers de Beyrouth.

II – 2 - Les hôpitaux

II – 2 – a - Hôpital Rafik Hariri

Nous y rencontrons une femme âgée venue du Sud qui a été blessée lors de bombardements. Elle est accompagnée de ses deux petites filles qui habitent la banlieue sud (Borg El Brajneh) et qui ont été obligées de se réfugier ailleurs. Toujours dans le même hôpital, rencontre avec deux femmes de Tyr. La première est âgée de 35 ans et a perdu ses deux enfants de 9 et 11 ans lors des bombardements. Elle est prostrée. La seconde a perdu toute sa famille à l'exception de son mari et elle est paralysée du côté gauche. Dans une autre chambre, Firas Chahed, 23 ans, a eu le dos brisé.

Dans le lit à côté, Ali Sâad, 40 ans, a eu une intervention sur un œil et le médecin dit qu'il ne se prononce pas encore. Il habitait à un kilomètre de la zone frontière au Sud. Agriculteur, il a subi un bombardement avec sa famille à une heure du matin, le quatrième jour de la guerre. Un de ses cousins de 22 ans, sa fille, Salma de 6 mois et son aînée Zeïneb de 23 ans sont restés sous les décombres. Sur 16 personnes, 6 blessés ont été retrouvés.

Les deux médecins rencontrés à l'hôpital Hariri, se déclarent incapables de dire s'il y a eu ou non usage de bombes au phosphore car les brûlés qui leur sont arrivés ont été préalablement soignés dans les

hôpitaux du Sud. En revanche, ils sont formels : ils n'ont pas constaté de blessures laissant penser à l'usage de bombes à fragmentation.

II – 2 – b - L'hôpital Mont Liban

Ali Rmaïti, 53 ans, une jambe dans le plâtre et le crâne rasé avec une cicatrice visible malgré les pansements, est assis sur une chaise aux côtés de son fils de 9 ans qui, allongé sur le lit les deux jambes plâtrées, jouait à la « play station ».

Ali Rmaïti quitte la chambre pour ne pas parler devant son fils, qui ne sait pas encore qu'il a perdu sa mère Sâadia Rmaïti, mais aussi, son frère M'hamed Rmaïti, 21 ans, et ses sœurs Fatma 18 ans et Malek, 14 ans.

Les Rmaïti habitaient un petit immeuble de 3 étages à Chayeh, dans la banlieue sud de Beyrouth.

« Ma mère, 65 ans, Fatma Younès Rmaïti, habitait au 2ème avec ma sœur handicapée, Ibtissem Rmaïti, (22 ans). La famille de mon frère Jamel Rmaïti, fonctionnaire qui travaille à l'aéroport, Sabah, son épouse enceinte de sept mois et leur fille de 5 ans ainsi que ma sœur Maryem Rmaïti, 32 ans, son époux Mustapha et leur fille 13 ans habitaient le 2^{ème} étage. »

« Le 7 août, nous étions chez ma mère sur la véranda, nous regardions la télé. Il était 20h, lorsqu'un missile est tombé. Sur une famille de quinze personnes, nous sommes deux survivants. Mais, on m'a sorti de sous les décombres, quant à l'épouse de mon neveu qui était de passage chez nous, on ne l'a pas encore retrouvée. Ils sont aujourd'hui enterrés par trois dans des fosses communes à Dahye. »

Le rez-de-chaussée de l'immeuble que les Rmaïti habitaient, était vide. A la question de savoir si ce rez-de-chaussée n'abritait pas des activistes du Hezbollah, le survivant de l'immeuble répond qu'il est un simple marchand de légumes et qu'il n'a rien à voir avec la politique.

En quittant l'hôpital, Samira Trad responsable de l'organisation de droits humains Frontiers, voulait emmener Souhayr Belhassen voir le lieu où habitait les Rmaïti à Chayeh, lorsque qu'elles ont entendu la déflagration d'une bombe tombée précisément dans ce quartier.

II – 3 - Les centres de déplacés

• Le foyer de la Providence

Le père Antoine Dib, directeur du « foyer de la Providence » nous fait visiter les lieux.

Nous rencontrons des réfugiés chrétiens de Tyr, dont un élu qui a quitté la ville le 12 juillet 2006 et s'est réfugié dans ce foyer. Il fait part de bombardements mais visiblement, il a quitté Tyr avant même ces derniers. Une autre réfugiée reproche au Hezbollah d'avoir engagé le Liban dans une guerre à sa seule initiative et critique vivement ensuite l'attitude des Israéliens.

« Dès le 11 juillet, les Israéliens ont lancé des tracts par avions sur les quartiers chrétiens pour que nous quittions nos foyers parce que Tyr allait être bombardé, dit un réfugié. Nous avons pu quitter sains et saufs la ville de Tyr, grâce au CICR, qui accompagnait les convois ». D'autres ajoutent qu'ils ont su que les bombardements allaient avoir lieu par « le téléphone cassé » (appelé téléphone arabe ailleurs ...)

« on avait pas le droit de faire la guerre sans demander son avis au peuple libanais mais une personne agressée se doit de répondre », ajoute une autre réfugiée de ce quartier chrétien de Tyr. Une mère de famille quitte la table où plusieurs personnes étaient en train de déjeuner, elle va sous un préau, pour nous dire « s'il y a le cessez le feu nous rentrerons tout de suite. Nous sommes partis sans rien emporter. Mon mari est retourné à Tyr pour voir si notre maison tient toujours debout. Dieu merci, elle est encore là ».

Le centre a accueilli 2 500 personnes depuis le début de la guerre. 225 à 300 personnes y logent en permanence. La logistique selon le père Antoine Dib est assurée financièrement par les églises du Moyen – Orient, le Patriarcat et Caritas. Matériellement, des camionnettes conduites par des gens de la région assurent l'aller et retour à Beyrouth, pour l'approvisionnement en médicaments et en nourriture, l'agriculture ayant été décimée, dans la région, selon lui.

- **Le Centre « Muwatunun »**

Face au jardin de Sanayah, dans une belle demeure complètement délabrée, un groupe de sept jeunes gens ont décidé d'occuper un créneau, « laissé, selon eux, vide par les parties et les associations », celui des familles qui ont accueilli des déplacés sur leurs toits.

Le groupe des sept a atteint, aujourd'hui, 150 volontaires et un budget de 160.000\$ fait de dons et d'une forte participation de l'ambassade de Suisse ainsi que d'une donation d'une connexion internet à haut débit. Lors de notre visite, le centre gèrait cinq mille personnes éparpillées dans des immeubles à Hamma, Jnah, à l'ouest de Beyrouth. Le centre disposait de cinq voitures, difficilement utilisables à cause des restrictions d'essence. Ils ont donc préféré acquérir un van qui fait la distribution vers cinq points à Ramcheh, à St Joseph, etc. où des vivres pour une semaine sont distribuées aux familles. Une équipe a été constituée pour vérifier les déclarations de ceux qui viennent faire la demande de dons de produits de première nécessité au centre. Au moment où nous nous trouvions au centre, une équipe de volontaires redistribuait les stocks de riz, sucre, lentilles, pâtes, produits détergents, eau potable, médicaments aux personnes venues pour en bénéficier.

Mouna Fawez, 45 ans, loge une quarantaine de déplacés de Dahye de Sud de Beyrouth et de Barbouch dans un appartement de 5 pièces. « Je trouve tout ici dit-elle, et c'est grâce à ce centre que je peux nourrir tout ce monde depuis le 16 ou le 17 juillet ».

Un homme a fui Mazrâa presque aux mêmes dates (16 juillet), ils étaient 18 personnes en deux voitures pour venir jusqu'à Beyrouth. Ils ont mis 10 jours pour y parvenir. Il vient chercher au Centre « l'eau, les biscuits et les couches pour les enfants ». Il déclare ne pas vouloir rentrer pour le moment chez lui, parce qu'il a peur des effets de la pollution pour ses enfants.

- **L'école secondaire de Ras Beyrouth**

Dans une petite école secondaire publique de Ras Beyrouth, les bancs et les tables sont entreposés dans un couloir et la cour est transformée en cuisine où des femmes s'affairent. A l'étage, les salles de classe, où les tableaux sont encore accrochés au mur, sont séparées par des rideaux pour que les réfugiés aient un peu d'intimité.

Wafa Farhat, 23 ans, est allongée sur un matelas. Son visage est défiguré et ses cuisses sont couvertes de blessures. Elle n'entend plus très bien. Le 28 juillet 2006, jour de trêve, elle quittait Aytaroun, dans un convoi de trois voitures couvertes de draps et de drapeaux blancs. Dans les deux premières, se trouvaient six personnes et dans la 3^{ème}, cinq. « On n'a rien entendu, raconte-t-elle. Au moment où j'ai ouvert les yeux, on me sortait par le toit de la voiture, plus tard, je me suis retrouvée dans un hôpital à Tyr pour être évacuée ensuite vers Beyrouth ».

Le médecin bénévole, selon lequel il ne s'agit pas de blessures, ni de brûlures « classiques » crie sa révolte contre l'État libanais « inexistant » et contre le fait que les ONG doivent pouvoir aider des personnes comme Wafa à déposer plainte contre Israël parce que, dit-il, « les blessures de Wafa sont des blessures que nous n'avons jamais vues ». C'est sur la foi de ce constat que Samira Trad a voulu que nous voyions ce « cas spécial ».

Chapitre III- Rencontre avec les institutions internationales

III- 1- L'Union européenne

Le dialogue avec le représentant de la délégation de l'Union européenne et ses collaborateurs était ouvert et franc. Les questions posées par les chargés de mission ont porté sur le rôle et les activités de la délégation européenne sur place en cette période de crise, sur les outils utilisés et l'ampleur de la contribution humanitaire ainsi que sur la réaction de l'UE à la violation des droits fondamentaux et sur ce que l'on peut attendre de l'Europe.

Si des reproches ont pu être adressés à l'Union européenne pour avoir tardé à réagir et à intervenir politiquement, il n'en demeure pas moins, nous fait remarquer un représentant de la délégation que des « efforts considérables » ont été entrepris. ECHO (département de l'Aide humanitaire de la Commission européenne) a fait preuve de beaucoup d'efficacité en terme d'assistance humanitaire et l'UE s'apprête à contribuer de manière substantielle à la lutte contre la marée noire qui souille les plages libanaises après le bombardement notamment de la centrale électrique de Jiyeh, et ensuite à apporter son concours à la reconstruction du pays.

Dans une note remise à la mission datée du 8 août 2006 et intitulée « Réponse de l'Union européenne au conflit au Liban », celle-ci rappelle les efforts diplomatiques pour tenir la conférence internationale de Rome, le 26 juillet 2006, en passant sous silence la controverse qui a fait que les ministres des Affaires étrangères européens ont choisi l'expression « cessation immédiate des hostilités » moins contraignante pour Israël que « cessez le feu immédiat », et enfin, en se déclarant prête à participer à une force internationale, en soutenant les efforts de l'ONU.

Concernant l'aide humanitaire, le représentant de la délégation a annoncé qu'elle s'élevait à 100 millions d'euros et que le commissaire à l'aide humanitaire, Louis Michel (14 – 17 août) devait évaluer au cours de son séjour du 14 au 17 août, les besoins dont la liste s'allongeait de jour en jour.

Cette aide a d'abord consisté dans l'évacuation de 40 000 ressortissants européens et en coopération avec l'Office des migrations internationales (OMI) à l'allocation d'un budget de 11 millions d'euros afin d'évacuer 10 000 nationaux en particulier des femmes et des enfants vers la Syrie. Près de 8 000 personnes ont transité avec l'aide de l'UE pour Chypre, la Jordanie ou la Syrie pour rejoindre leurs pays d'origine.

Nourriture, eau, lait en poudre, médicaments, vaccins, produits d'hygiène, assistance sociale et psychologique en particulier de femmes et d'enfants, équipements divers, lits, tentes, mais surtout assistance de l'UE aux bateaux d'aide humanitaire et aux convois de la Croix Rouge ainsi qu'aux experts internationaux à travers une coordination avec la délégation européenne à Tel-Aviv pour ouvrir des couloirs humanitaires, autant d'aspects pris par l'aide humanitaire fournie par l'UE

Sous l'autorité de la délégation européenne à Beyrouth, ECHO assure la coordination de l'aide des Etats européens avec le HRC (High Relief Committee, organe gouvernemental de coordination de l'aide humanitaire), et les Nations unies

Selon le délégué de l'UE à la date de la rencontre avec la mission, 280 000 personnes auraient quitté le Sud Liban et plus 700 000 auraient abandonné leurs domiciles. Cette population était constituée pour moitié d'enfants, 100 000 d'entre eux étaient logés dans des écoles et la majorité chez des proches ou des amis. Enfin, 120 000 ont trouvé refuge en Syrie.

III – 2 -Le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (UNHCR)

Pour un responsable du HCR, l'assistance humanitaire s'est caractérisée par :

- 1- La bonne coordination entre les organes des Nations unies , ce qui leur a donné plus d'efficacité
- 2- La réponse communautaire forte des libanais
- 3- Le travail remarquable des municipalités
- 4- La spontanéité de l'assistance humanitaire qui a fait que le classement chiite/chrétien est passé au second plan, que ce soit de façon générale ou même à l'intérieur des familles.

Evoquant ce dont plusieurs libanais se félicitaient lors de notre mission en évoquant « le consensus national » notre interlocuteur parle de trois niveaux de consensus national : « sans réserves », « avec réserves » et « avec des calculs ». Très vite, ajoute-t-il, la superposition de plusieurs acteurs dans les centres de déplacés va produire surtout dans les régions, des conflits dus aux ressorts politiques qui les ont fait agir. Il est incontestable à ses yeux que le Hezbollah a gagné politiquement et que la popularité de Nasrallah situe ce mouvement comme un acteur principal qui a un contrôle absolu sur ses réseaux sociaux. Le reste de la société libanaise et les partis auront-ils une capacité de réaction face aux six millions de dollars que l'Iran est prêt à débloquent pour le Hezbollah.

Estimant que les acteurs internationaux ont tardé à réagir, ce représentant du HCR reconnaît que le blocus israélien a participé de ce retard. « Nous avons, poursuit-il, notre capacité logistique bloquée aux 4/5 alors que nous devons assister 250 000 personnes nous n'avons pu le faire que pour 50 à 60 000 personnes. Un point positif cependant, les demandeurs d'asile qu'ils soient somaliens, soudanais ou autres et qui étaient alors retenus en grand nombre dans les centres de rétention ou même à la prison de Roumyeh ont été libérés en raison des dangers qu'ils couraient ».

III – 3 – OCHA

Nous rencontrons un représentant de l'OCHA (Office de l'action Humanitaire de l'ONU) et faisons le point sur diverses violations du droit humanitaire. L'entretien tourne autour du bombardement du convoi de Marjayoun et de l'attitude incompréhensible de la FINUL qui avait négocié le départ du convoi et devait l'escorter jusqu'à sa destination finale. La FINUL avait obtenu l'accord de l'armée israélienne via le ministère de l'intérieur. Or, la FINUL a escorté le convoi jusqu'à Hezbaya, elle a même arrêté le convoi en raison d'un bombardement sur la route, puis, a littéralement disparu. Selon ce représentant, la FINUL avait pour instruction de ne pas transgresser le couvre-feu israélien et donc ne pouvait accompagner le convoi au-delà de la limite horaire du couvre-feu.

Chapitre IV- Rencontre avec les dirigeants politiques

IV – 1 - Le ministre du Travail

Michel Tubiana a rencontré le ministre du Travail, membre du Hezbollah. Ce dernier a déclaré en substance que :

- Le Hezbollah est en résistance contre Israël en raison des fermes de Chebaa, des prisonniers et de l'occupation de la Palestine.
- il n'y aurait pas de paix sans libération de la Palestine, c'est-à-dire un seul Etat pour deux peuples mais si, entre temps, il faut pendant 30 ou 40 ans deux Etats séparés, c'est acceptable.
- Admet et revendique des liens étroits avec l'Iran.
- Exprime ses réserves quant à la politique syrienne. Il dit son accord pour dissoudre l'armée du Hezbollah au sein de l'armée libanaise mais pas maintenant pour que ce ne soit pas vécu comme un cadeau aux israéliens.
- Fera tout pour rester au gouvernement, et réaffirme la primauté donnée à l'union nationale.
- Il tient le seul discours réel du Hezbollah, tout autre discours est faux.

IV – 2 - La présidente de la Fondation Hariri

A Saïda, l'on constate de nombreuses destructions de ponts sur la route. L'usine d'électricité située à l'entrée de Saïda a été bombardée et fume encore. Une partie des réservoirs ont été détruits, ce qui entraîne une pollution de la mer située en contrebas et qui s'est étendue à toute la côte. Pollution d'une nature partiellement inconnue (fuel et produits chimiques divers).

Il convient de souligner que les destructions d'infrastructures civiles ont été constatées par les membres de la mission dès leur arrivée au nord du Liban. L'entrée sur Beyrouth est ainsi devenue difficile en raison de la destruction de deux ponts autoroutiers.

Les localités traversées (Rmelyeh et Nâamir) sont des localités mortes. Pas âme qui vive. Petits restaurants qui se préparaient pour la saison estivale et boutiques sont fermés. La seule station d'essence ouverte provoque un embouteillage sur des kilomètres. Le pilonnage de stations fait qu'on délivre l'essence sur présentation de bons ou par l'armée, et ceux qui viennent de Syrie chargent leurs coffres de voitures de jerricanes d'essence.

La rivière Ouali n'est plus qu'un cratère et le pont qui la surplombe n'est plus que du béton qui tombe en stalactites accrochées à des armatures en fer transformées en torsades. Ne restent debout que les bananeraies, alors que les serres de légumes ou de fruits sont abandonnées, toitures de plastique au vent.

Saïda est une ville déserte dominée par le Palais Hariri auquel on accède par une haie d'honneur plantée de cèdres où sur chacun flotte un drapeau libanais. Dans une immense cour où des camions sont alignés, on décharge des caisses de nourriture.

Bahia Hariri, députée au parlement libanais sur la liste Amal alliée au Hezbollah répond lorsqu'on pose la question de savoir si le Hezbollah sort renforcé de cette guerre, que « tous les partis sont solidaires avec le gouvernement libanais » et d'ajouter « on espère avoir la paix mais on n'y croit pas après sept invasions. Cette guerre ne ressemble à aucune autre. Les infrastructures civiles sont dévastées à 85% » poursuit – elle. « Le Liban est transformé en bantoustans, encerclant et isolant les Libanais que ce soit au

Sud, mais aussi dans la Bekaa. Quant aux chiïtes, ils ont été déracinés de leurs terres ». Elle cite l'exemple de Baalbek².

Bahia Hariri dénonce avec vigueur l'attaque du convoi des civils de Marjayoun et qui, selon elle, avait obtenu l'autorisation de se déplacer, mais a été bombardé à Marjayoun qui se trouve dans la zone de couvre feu proclamée par Israël, la veille vendredi 11 août en début, au milieu et en fin de convoi. Elle est véhémement à l'égard de la communauté internationale qui « laisse faire l'entité sioniste ».

Elle dénonce les morts restés sans sépulture pour lesquelles une « Fatwa » a été prononcée afin qu'ils soient enterrés lorsque les circonstances le permettront. Que ce soit à Saïda où on dénombre 10 cas ou plus de 100 à Tyr mais également à la banlieue sud de Beyrouth, à Chayeh où affirme-t-elle des cadavres se trouvent encore sous les décombres. Selon elle, la Fondation Hariri prend en charge les deux tiers des 130 000 personnes réfugiés à Saïda.

Bahia Hariri nous fait part de la situation des déplacés à Saïda, des secours apportés par sa fondation et indique que le Hezbollah acceptera la résolution, alors presque finalisée, du Conseil de sécurité. Une chose est sûre aux yeux de Bahia Hariri « le retour des déplacés est essentiel même si nous devons dresser des camps dans toutes les villes du pays, ce retour doit se faire dès que possible et au plus vite ».

IV – 3 - L'Archevêque de Saïda

L'archevêque Selim El Ghazi

Nous allons voir Mgr Selim El Ghazi, évêque de Saïda, qui accueille des réfugiés (chrétiens et chiïtes) dans un centre social. Mgr Selim souligne le caractère interconfessionnel de l'accueil qui se déroule dans tout le Liban. Nous sommes dit-il d'abord des Libanais, on nous pousse dit-il encore à une guerre confessionnelle et nous luttons de toutes nos forces contre cela. Pour l'archevêque, la paix est conditionnée par deux facteurs, qui, à ses yeux sont déterminants « que le Hezbollah s'intègre dans la vie politique libanaise et donner aux Palestiniens leurs droits ».

IV – 4 - Le Maire de la ville de Saïda

A la Mairie de **Saïda**, il règne une animation absente de tout le reste de la ville et pour cause : ici se rendent tous les jours les 110 000 déplacés venus principalement de Tyr et des localités environnantes de cette ville Salâa, Srifa à 3km du sud du fleuve Litani (qui a connu les bombardements les plus intenses de l'agression israélienne contre le Liban et où, 32 cadavres ont été retirés sous les ruines, les 13 et 14 août) Aïnoua, Al Houch, Zaïkin, Chahoum, Bafali, Marouahin, Ghassania, Mâarouis. Sur les doubles battants de la porte d'entrée figure le nom de ces localités et le numéro de la salle où ils doivent s'adresser.

En l'espace d'un mois, Saïda qui abrite 125 000 habitants dont 30% de palestiniens, a doublé sa population et le bombardement le matin même de la centrale électrique n'est pas de nature à arranger les choses.

Entouré d'une quinzaine de personnes représentant diverses ONG, en contact avec un important réseau international européen, arabe, américain, le maire Abderrahman El Bezri illustre l'efficacité des mairies dans cette guerre face entre autres à la lenteur de réaction du HCR cité entre autres par le Maire.

Il dénonce avec vigueur l'État d'Israël et les crimes de guerre perpétrés contre les civils.

2 Dès le 13 juillet 2006, en effet, les quartiers chiïtes de Beyrouth mais aussi la ville de Bâalbek située dans la plaine de la Bekaa, ont subi les raids israéliens qui ont fait 27 morts dont 10 enfants. En fait, l'armée israélienne effectue son opération la plus profonde dans cette région le 21 juillet. Le 2 août, l'armée israélienne dans un raid hélicoptéré mené à Bâalbek à 100 km de la frontière, enlève 5 membres du Hezbollah.

« Tout est détruit à Cana, à Srirfa, à El Ghazieh, mais la plupart des déplacés rentreront chez eux dès que ce sera possible ».

Il signale qu'une aide importante a été fournie par l'Espagne et l'Afrique du Sud où Thomas M'Beki a veillé lui-même à faire parvenir cette assistance. En plus, si la nourriture fournie est de bonne qualité, elle est, dit-il, pas assez diversifiée. Quant aux maladies, 19% d'entre elles sont chroniques et « il est difficile de trouver tous les jours des médicaments ».

IV – 5 - Le président de la Commission des droits de l'Homme du Parlement libanais

Un de nos premiers rendez-vous a été avec Michel MOUSSA, médecin, député, président de la commission des droits de l'Homme du Parlement. Premiers échanges sur la situation: Il ne dispose d'aucune information fiable sur l'emploi d'armes prohibées (munitions à fragmentations ou autres).

IV – 6 - Le député chargé de recenser les crimes de guerre et d'entamer des poursuites

Rencontre avec Maître Ghassen MOUKHAÏBER

Avocat, député. Il est chargé personnellement par le président du Parlement d'envisager ce qui peut être fait pour recenser les crimes de guerre et entamer des poursuites. Il convoque une réunion au Parlement le 14 août avec toutes les organisations (ONU, ONG etc....) intéressées par ce sujet. Le ministre de la Justice se réserve la partie concernant les actions devant la Cour internationale de Justice (CIJ) et éventuellement la Cour pénale internationale (CPI).

Interrogé sur les conséquences d'une éventuelle reconnaissance de la compétence de la CPI par le gouvernement libanais, il considère pour sa part, que les auteurs de crimes de guerre doivent être poursuivis.

A la réunion convoquée au Parlement par Ghassen Moukhaïber, plusieurs ONG libanaises sont là ainsi que le représentant du Haut Commissaire aux droits de l'Homme et la représentante de OCHA. L'idée est de constituer une coordination informelle pour documenter les crimes et envisager les actions nécessaires. Tous les participants libanais en sont d'accord et Michel Tubiana indique que la FIDH y est favorable. Une autre réunion devait avoir lieu le même jour, avec un objet similaire, à la maison de l'avocat, avec le barreau de Beyrouth et l'Institut des droits de l'Homme de ce Barreau : les participants ont émis le souhait de collaborer avec tous les partenaires et estimé que l'Institut serait le plus apte à coordonner les actions.

Annexe: Tableau des massacres collectifs commis par l'armée israélienne lors de l'agression de l'été 2006 selon l'ALDHOM

N°	Localité	Région	Date de l'évènement	Endroit ciblé	Nombre de décès	Nombre de blessés	Source des informations	Remarques
1	Sarifa	Tyr	Nuit du 18/19 juillet 06	Cité résidentielle : destruction totale de plus d'une dizaine de maisons	27	30	Les journaux Essafir et Al Balad du 20 juillet – Annahar : 20 et 27 juillet 06	cadavres en putréfaction encore sous les décombres
2	Ainata	Bent Jébil	19 juillet	Maison de Sami Dérrouiche	4	5	Essafir 20 et 27 juillet	2 cadavres sous les décombres
3	Sélâa	Tyr	19 juillet	Maison de Hassen Mustapha Ayoub	6	indéterminé	Essafir et Al Balad 20 juillet 06	Cadavres sous les décombres
4	Immeuble de la défense civile	Tyr	16 juillet	Immeuble de 8 étages	11	indéterminé	Al Balad 17/07/06 et Annahar 21/07/06	Dans l'immeuble : bureau de la défense civile, celui de l'ancien ministre Baydhoun et celui le Mufti de Tyr
5	Mâaraboun	El Bikâa occidentale	17 juillet	Convoi de voitures « pick up » d'agriculteurs	5	indéterminé	Essafir 20/07/06	

Liban : Mission de Solidarité

6	Nabatia I	Nabatia	19 juillet	Immeuble commercial « Le Capitole » centre ville	5	5	Essafir 20/07/06	1 ambulance a été touchée
7	El Houch	Tyr	17 juillet	Ville « Kodsî »	4	3	Essafir 18/07/06	Déblayage des décombres par la FNUIL
8	Ennabi Chiite	El Bikâa occidentale	19 juillet	Maison de Hassen Chokr	7	3	Essafir 20/07/06	Parmi les victimes, des déplacés du village Mays El Jabal
9	Aaytaroun	Bent Jébayl	12 juillet	Maisons de Ali et Hassen El Akhras	11	Ind.	Annahar 13 et 19/07/06	Les membres de la famille H. Lakhra sont de nationalité canadienne
			17 juillet	Maisons Med et Hassen Aouadha	13	Ind.	Annahar et Assafir 19/07	Cadavres encore sous les décombres
			19 juillet	1 convoi de voitures sur la route de Borg Nord	4	Ind.	Essafir 20/07/06	
10	Zabkine	Tyr	13 juillet	Maison de 3 niveaux appartenant à Nâim Bziâa	12	Ind.	Annahar 14/07/06 et 21/07/06	

Liban : Mission de Solidarité

11	Mafrak El Abbassia	Tyr	16 juillet	Bâtiment donnant sur l'avenue centrale	8	Indéterminé	Al Balad 17/07/ et Annahar 21/07/06	Annahar du 20/07 a donné l'identité de 5 autres victimes
12	Abba	Annabatya	16/07	Maison Abdelaziz Tarhini	8	16	Al Balad du 17/07/06	
13	Ach-chamis	Chahim	17/07	Maison à l'extérieur du village	5	10	Annahar du 18/07	
14	Chohour	Tyr	13/07	Maison Ali Khacheb	2	Ind.	Annahar du 14 et 21/07	Cadavres encore sous les décombres
15	Borg Chamali	Tyr	16/07	Maison Ramez Zayet	5	8	Al Balad 17/07 et Annahar 21/07	
16	Bater	Bent Joubayl	14/07	Maison Abou Okayl Souiden	5	Ind.	Annahar du 21/07	
17	Doueyr	Annabatya	13/07	Maison Ali Akécha	12			Toute la famille, les enfants ont moins de 18 ans
18	Bafley	Tyr	13/07	Maison Mounir Anzine	8	Ind.	Annahar du 14 et 21/07	2 koweïtiens parmi les victimes
19	Marouahyn	Tyr	15/07	Convoi de voitures des déplacés de la localité, raid à Bayadha	16	Ind.	Annahar du 21/07	

Liban : Mission de Solidarité

20	Annabatya II	Annabatya	25/07	Maison Sâad Hamza	7	Ind.	Essafir du 26/07	
21	***	Bent Joubayl	****	Maison Hassine Med Sabra	***	Ind.	Annahar et Essafir du ****	Objectif : le village voisin
22	Kafr Jouz	Annabatya	28/07	Immeuble D. El Khalij	6	Ind.	Essafir et Annahar du 29/07	Objectis : des immeubles voisins
23	Dir Kanoun Ennahr	Tyr	28/07	Maison Abd Ezzeddine	4	Ind.	Essafir et Annahar du 29/07	
24	Bater II	Bent Joubayl	28/07	Maisons et routes intérieures	4	Ind.	Essafir du 30/07	Destruction de plusieurs immeubles
25	Toumayria	Annabatya	29/07	Maisons de Harki et Badir	7	Ind.	Essafir du 30/07	Destruction de plusieurs immeubles
26	Aïn Arab	Al Bikâa	29/07	Maisons indéterminées	6	Ind.	Essafir du 30/07	
27	Baroun	Bent Joubayl	30/07	Maison dans laquelle se cachent des citoyens	6	Ind.	Essafir du 31/07	Cadavres encore sous les décombres
28	Incendie de la Nouvelle Cana	Tyr	31/07	Immeuble des Chanhoub	60	9 min	Essafir du 31/07	Incendie qui touché l'opinion internationale

Liban : Mission de Solidarité

29	Eglises ciblées	Safed * Battikh, Rachya El Fokhar	30/07	Eglise de Rachya El Fokhar à une date précédente puis l'église de Safed El Battikh	Ind.	Ind.	Essafir du 30/07	
30	Haris	Bent Joubayl		Maisons de khalil Jrad et Ghani Châabane	16	Ind.	Essafir du 1 et 2/08	D'après le Safir, la destruction a eu lieu une semaine avant
31	Louisa	Ettoffeh	01/08	Maison Salim Hachem	5	1	Essafir du 02/08	Victimes encore sous les décombres
32	El Haloussya	Tyr		Maison Hassine Moannes	8	Ind.	Essafir du 01/08	Victimes encore sous les décombres
33	Mâaroub	Tyr		Maison Abdelhassine Taleb	5	Ind.	Essafir du 30/07	Victimes retirés de sous les décombres
34	Bâalabek	Bâalabek	Nuit du 1 au 2 août	Opération de descente parachutée **	17	8	Essafir du 2 et 3/08	L'opération s'est soldée par l'enlèvement de 5 civils
35	Ettoffeh *	Ettoffeh *	4/8 *	*****	***	Ind.	Essafir du ***	
36	Ettiba	Marjayoun	4/8	1 maison	7	10	Essafir du 05/08	
37	Nakoura	Tyr	06/08	Maison des Gharib	3	1	Essafir du 07/ 08	
38	Ansar	Annabatya	06/08	Maison Bahim Aassi	5	8	Essafir du 07/08	Ont été touchées 9 maisons voisines

Liban : Mission de Solidarité

39	Houla	Marjayoun	07/08	1 groupe de maisons dont 1 refuge	5	Ind.	Essafir du 08/08	L'immeuble a été détruit *****
40	Kafr Tablit	Annabatya	07/08	7 maisons ont été détruites	5	18	Essafir du 08/08	*** a été aussi ciblée
41	Britel	Al Bikâa	07/08	Plusieurs maisons touchées ou détruites	14	21	Essafir du 08/08	****
42	Ghassanya	Saïda	07/08	Maison de Abdallah Tâama	6	Ind.	Essafir du 08/08	
43	El Ghazia	Saïda	07/08	Plusieurs maisons dans des points dispersés	20	30	Essafir du 08/08	
44	Echayeh	Beyrouth	07/08	1 immeuble de 8 étages	20	30	Essafir du 08/08	Le nombre de victimes à majorer
45	La nouvelle Ghazia	Saïda	08/08	Nombreux immeubles près du cimetière	14	50	Essafir du 9/08	Le massacre a eu lieu durant l'enterrement des victimes du 1 ^{er} massacre
46	Mâaroub	Tyr	08/08	***** Imam Ali	4	1	Essafir du 9/08	Les victimes sont encore sous les décombres
47	Mouchaghara	Ouest Bikâa	Nuit du 8 au 9 août	Maisons de Ahmed et dib Sader	6	1	Essafir du 10/08	Destruction totale des 2 maisons
48	Aarsel	Ouest Bikaa	09/08	Zone agricole	4*	Ind.	Essafir du 9/08	Ouvriers agricoles dont 2 syriens

Remarque : Tous ces massacres ont été perpétrés par des bombardements aériens

